



nonauxhausses.org

Réduire les subventions aux entreprises

2

Une révision des politiques fiscales s'impose pour rétablir l'équilibre entre la fiscalité des entreprises et celle des individus

En 2013-2014, **les individus ont contribué à la hauteur de 84 %** aux revenus autonomes du gouvernement du Québec (sans considérer les transferts fédéraux). Pendant la même période, **la contribution des entreprises a été de 16 %**. Et, c'est sans compter les subventions, les cadeaux fiscaux et certaines mesures très ou trop favorables aux entreprises.

En augmentant le taux d'imposition provincial des entreprises de 11,9 % à 15 %, en excluant les PME, le Québec se comparerait aux autres provinces canadiennes et cela lui permettrait d'aller chercher 1 milliard 220 millions \$ par année.